Tour d'horizon de la Coopération technique en Afrique

Vu le nombre relativement élevé d'actions de coopération technique dans ce continent, je vous propose de ne pas les décrire en détail mais de vous présenter nos objectifs à court et moyen termes par domaine d'activité. Auparavant je vous donnerai quelques traits particuliers qui distinguent notre action de celles que nous réalisons dans les autres continents.

Les fonds utilisés au cours des huit dernières années en Afrique représentent 47 % des fonds accordés par la Confédération au titre d'aide bilatérale. Nos activités en Afrique sont marquées par 5 caractéristiques qui les distinguent assez nettement de notre travail dans les deux autres continents:

- La plus grande partie des gouvernements africains ont besoin, vu la "jeunesse" de leur indépendance et l'absence d'un
 nombre suffisant de cadres autochtones, d'un nombre relativement élevé d'experts européens auxquels ils accordent d'ailleurs
 une grande hospitalité. Ceci facilite la réalisation de projets
 qui peuvent être surveillés pendant une période suffisamment
 longue par nos experts. Ainsi, des quelques 140 experts engagés
 par le Délégué près de la moitié (62) se trouvent actuellement
 en Afrique.
- 2. Le niveau de développement de l'économie relativement faible et la faible densité de population de la plus grande partie des nations d'Afrique au sud du Sahara font que ce continent, pour plusieurs années encore, aura besoin surtout de coopération technique avant d'aide financière et alimentaire. Nous pouvons donc dénombrer quelques 25 projets réalisés par la Confédération en Afrique contre 27 dans les deux autres continents réunis.



- J'implantation en Afrique de projets d'aide d'origine privée suisse est relativement récente. En outre ces activités privées sont réalisées principalement dans deux secteurs:

 l'éducation et la santé. La grande hospitalité offerte à ces institutions par les puissances coloniales a permis une assez large dispersion dans les différents pays, d'où le nombre élevés (32 contre 25 dans les deux autres continents réunis) d'actions privées, subventionnées par la Confédération.
- 4. Le découpage arbitraire des frontières des nouveaux pays africains a incité leurs gouvernements à attacher plus d'importance à la création d'une personalité propre à leur nationalité plutôt qu'à leur développement économique. Il en résulte des changements de gouvernements relativement fréquents. Notons toutefois à ce propos que ces bouleversements se réalisent, à deux exceptions notables près (Congo et Nigéria), sans grande effusion de sang et toujours sans que l'activité de nos experts ne soit remise en question.
- L'économie de l'époque coloniale étant avant tout axée sur l'exploitation des matières premières, toutes les voies de communications se concentrent sur les régions côtières. Le marché intérieur africain est par conséquent resté très faible. Ainsi, il est plus simple mais aussi plus coûteux de transporter du fret via Rome ou Paris que directement de Dakar à Nairobi. Cette carence contribue à handicaper l'africanisation de nos projets qui doivent être conçus pour une plus longue durée.

En résumé, les pays africains accueillent volontiers nos experts, nos projets sont acceptés sans difficultés même s'ils sont d'envergure modeste, la nationalité et la confession des porteurs des actions d'aide technique ne posent que peu de problèmes.

Ces conditions favorables peuvent être illustrées par le fait que depuis le début de l'année p. ex. nous recevons en moyenne 2 propositions d'avants projets par mois. Par contre il est assez difficile d'obtenir du pays bénéficiaire une participation financière à la réalisation de nos projets et il en va de même pour la mise à disposition d'homologues autochtones valables.

Avant de passer en revue par domaines d'activité les objectifs que nous nous proposons de réaliser en Afrique au cours de ces prochaines années, permettez-moi d'évoquer brièvement la répartition géographique de nos actions: Si nous faisons abstraction des actions dont l'initiative revient à des institutions privées suisses et sur le choix desquelles nous n'avons que relativement peu d'influence (16 pays) nous pouvons constater que nous nous efforçons de rester fidèles à la doctrine de concentration sur quelques pays. Nous constatons en effet que cette manière de faire offre des avantages sensibles par rapport à l'éparpillement de nos efforts. Toutefois il va sans dire que la valeur intrinsèque des projets soumis au Délégué garde toujours une priorité absolue. Nous avons donc en Afrique 5 points d'impact principaux à savoir la Rwanda (16.7 Mio et 30 experts: 1962 - 1968), le Cameroun (7.5 Mio), la Tunisie (6.5 Mio), le Dahomey (4.4 Mio important pour les volontaires) et l'Afrique orientale, Tanzanie et Kenya principalement (env. 3 Mio). Enfin, grâce à la présence d'excellents experts multilatéraux suisses, Madagascar deviendra également un centre d'activité important de notre service.

Objectifs pour les trois prochaines années

Si nous parcourons notre programme pour les années 1970 - 1972 nous constatons que le domaine agricole y cupe une part prépondérante. Rien d'étonnant à cela si l'on se souvient, comme

l'a fait "l'Economist", qu'actuellement plus de 60 % de la population active du globe travaillent dans l'agriculture alors que dans les pays occidentaux, tels les USA, 5 - 10 % seulement de la population sont des agriculteurs et qu'ils parviennent à eux seuls à nourrir toute la population de leur pays. Nous continuerons donc à augmenter notre effort dans ce domaine essentiel. Nous envisageons notamment le démarrage de quatre nouveaux projets à Madagascar (arboriculture, élevage, viticulture, ZER). Nous nous avançons dans trois de ces projets dans des disciplines nouvelles où nous devons acquérir des expériences (Fermes d'Etats) alors que pour le dernier, la zone d'expansion rurale, nous jouissons de l'expérience réalisée par un expert suisse de la FAO. L'originalité résidera là dans le fait que ce sera l'un de nos premiers projets réalisé sous la forme d'aide associée. Dans trois autres pays (Tchad, Rwanda et Cameroun) nous mettons à profit les expériences positives que nous avons réalisés au cours des six dernières années à Koumra avec nos centres d'apprentissage agricole et à Kibuye avec l'école de vulgarisation agricole où une intensification de nos activités est également prévue. Un projet d'un type nouveau sera réalisé en Tunisie où nous établirons un centre de formation de cadres subalternes en sylviculture. Notons encore qu'aucun des projets en voie de réalisation ou d'étude n'occasionne des dépenses supérieures à environ 400'000 .-- par an, la majorité se situant bien au-dessous de ce chiffre. Ils se caractérisent tous par des activités très proches de la vulgarisation de méthodes améliorées de cultures ou d'élevage.

Comme deuxième domaine d'activité de la Coopération techenique par ordre d'importance en Afrique nous trouvons l'éducation. La principale caractéristique de ce champ d'action est constituée par son origine missionnaire. En effet, è l'exception des actions dans les universités, tous nos projets d'éducation sont réalisés en collaboration avec les institutions privées, principalement

confessionnelles. La répartition des actions sur un grand nombre de pays (16) constitue un handicap compensé par la grande expérience des organisations subventionnées et par la collaboration toujours plus étroite qui nous lie aux responsables de ces actions. Jusqu'à présent, nos subventions étaient essentiellements déstinées au financement des constructions et de l'installation d'écoles normales et secondaires. Toutefois il devient de plus en plus évident que le fonctionnement subséquent de ces centres de formation ne peut pas être intégralement pris en charge par les bénéficiaires. Pour surmonter cette difficulté nous envisageons l'octroi plus fréquent de bourses sur place qui permettent un contrôle de la valeur de l'institution et des boursiers par le truchement de nos ambassades. Avant de parler de nos actions dans le domaine universitaire, il est nécessaire de rappeler certaines difficultés que nous rencontrons et que nous rencontrerons toujours d'avantage dans le secteur de l'éducation secondaire. En effet, les pays africains, jaloux de leur indépendance et soucieux de l'africanisation des programmes scolaires, commencent à vouloir prendre en charge l'éducation de leur jeunesse et prennent des mesures de nationalisation à l'égard des institutions privées. C'est ainsi qu'en Haute-Volta et au Cameroun certains problèmes sont apparus qui nous contraindrons à l'avenir à étudier très soigneusement avec les intéressés l'évolution de la situation avant d'octroyer des subventions.

En ce qui concerne les Universités, ces problèmes ne nous touchent pas vu que nous travaillons alors directement avec les gouvernements intéressés. Forts de l'expérience positive réalisée au Burundi dans la faculté de sciences économique et sociale, nous avons l'intention d'y étendre notre action en étudiant la prise en charge plus complète de cette faculté. Cette action se réalise en accord avec les autres bailleurs de fonds de l'université de Bujumbura. Deux autres actions sont à l'étude ou en voie de réalisation, l'une en Tunisie en collaboration avec la section d'architecture de l'EPF Lausanne, l'autre au Kenya avec l'Institut de

technologie de lait de l'EPF Zurich. Enfin, permettez-moi de signaler que nous désirons étudier la possibilité d'implanter en Afrique occidentale un institut de relations internationales selon le même schéma que celui qui a donné à Trinidad des résultats très positifs.

Dans le domaine de la formation professionnelle, nous avons aussi l'intention de mettre à profit les expériences réalisées avec des organisations spécialisées telle que la Fédération suisse pour l'aide au tiers monde. Nous espérons collaborer avec la FH au Kenya, après nos expériences commune au Nigéria et plus récemment en Côte d'Ivoire. Il est vraisemblable que nous continuerons à charger l'ORT à Genève de la formation en Suisse de techniciens instructeurs en mécanique. Enfin, dans le secteur hôtelier et touristique, nous réalisons une nouvelle expérience en confiant la régie d'une école hôtelière au Kenya à un bureau suisse d'ingénieurs conseils. Notre action à Sousse (Tunisie) devrait être remise au gouvernement tunisien dans deux ans environ.

Si le nombre de nos actions dans le domaine des coopératives est modeste, il n'en reste pas moins que l'ampleur des deux principales réalisations de la Coopération technique dans ce domaine leur donnent une importance de premier plan. La situation actuelle de la coopérative Trafipro au Rwanda s'améliore nettement: les leçons des difficultés passées ont été tirées et nous nous trouvons dans une phase de consolidation raisonnable. La principale difficulté réside dans le recrutement du personnel à l'échelon le plus élevé et dans la stimulation de l'esprit coopératif chez les Rwandais. Forts des expériences réalisées au Rwanda, nous avons confié la direction d'une nouvelle coopérative du même genre au Dahomey à l'Union suisse des coopératives (projet en régie). Au Dahomey, les données de base sont plus favorables qu'au Rwanda. Etat côtier, il est traditionnellement plus ouvert au commerce et possède en outre un nombre important de cadres autochtones capables.

Les premiers résultats sont encourageants. J'ajouterai que nous prévoyons une expérience plus modeste à Madagascar en collaboration avec Migros.

Dans le domaine de la santé publique et de l'hygiène, nos expériences sont diverses: Il est en effet parfois difficile de faire faire aux institutions privées la distinction nécessaire entre l'aide humanitaire et la coopération technique. C'est ainsi que les actions que nous subventionnons dans le Nord-Cameroun nous causent des problèmes que nous nous efforcerons d'éviter à l'avenir. A Madagascar, l'expérimentation dans le terrain d'un moyen du lutte contre la bilharziose touche à sa fin. En Tanzanie, par contre, une certaine concentration d'actions dans le domaine de la santé publique se dessine en collaboration avec l'Institut tropical de Bale: Bloc pathologique, lutte contre tuberculose, Ifakara Hôpital, Force humanitaire. Nous comptons acquérir là au cours des prochaines années des expériences qui nous guiderons pour l'avenir. Enfin, une participation, sous forme d'aide associée, à la création par l'OMS d'un institut de formation d'ingénieurs d'hygiène publique au Maroc est à l'étude.

Dans le domaine social qui reste original pour la Coopération technique, notre expérience réalisée en collaboration avec le gouvernement camérounais et l'Union internationale de la protection de l'enfance (Enfants du monde) se poursuit. Nous désirons encore éprouver un peu la valeur du personnel formé avant de multiplier ce genre d'action.

Signalons enfin les actions particulières d'experts conseillers auprès de quatre gouvernements africains: au Rwanda à la présidence (économie), au Cameroun auprès du commissaire général à la santé et à la population, en Tunisie auprès du ministère du tourisme et en Guinée équatoriale auprès du Ministre des Affaires étrangères. Les expériences réalisées dans ces quatre cas sont positives tant pour les gouvernements concernés que pour l'ensemble de notre activité dans ces pays. Nous désirons par conséquent les maintenir aussi longtemps que nécessaire.

Pour terminer nous aiermions vous demander conseils et avis à propos de deux domaines nouveaux dans lesquels des projets nous ont récemment été soumis: il s'agit, d'une part, de la construction d'ouvrages d'infrastructure routière (pont au Cameroun) et d'autre part d'actions proposées par les maisons suisses d'ingénieurs conseils (Guinée, Nigéria électricité et Tanzanie irrigation).